

**Relevé de conclusions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial  
départemental dans le département des Yvelines (CHSCTSD)  
Séance du 23 mars 2017**

1) Approbation des procès-verbaux des séances du 29 septembre 2016 et du 17 novembre 2016

Les procès-verbaux des séances du 29 septembre 2016 et du 17 novembre 2016 sont approuvés à l'unanimité par le comité.

2) Information sur les CHSCT-A du 13 décembre 2016 et du 7 mars 2017

Le comité est informé de la création d'un poste supplémentaire de conseiller de prévention départemental à la rentrée dans chaque département de l'Académie. A ce jour, le poste d'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail n'a pas été pourvu. Lors de la séance du 13 décembre 2016, le programme annuel de prévention a été présenté. Les lettres de mission des médecins de prévention et de la psychologue du travail ont été communiquées. A l'occasion de ces séances des documents ont été présentés ; en particulier le rapport de médecine de prévention et le bilan social académique.

Les groupes de travail académiques sont centrés sur plusieurs thématiques : les conditions de travail des CPE, les outils numériques, les risques cancérigènes/mutagènes/repro-toxiques (CMR), les risques santé et sécurité au travail. Une formation sur la prévention des risques et la rédaction des fiches santé et sécurité au travail est prévue à destination des nouveaux directeurs d'école du département.

3) Bilan des actions de prévention des risques majeurs et professionnels dans le département de 2014 à 2017

Les lettres de mission des conseillers de prévention départementaux et de l'assistant de prévention de la DSDEN sont distribuées aux membres.

Le plan de formation des directeurs d'école vient d'être arrêté : 4 sessions de formation sont prévues en 2017-2018. Une partie de leur formation sera consacrée à la sécurité. Les PPMS et les risques majeurs seront abordés. Le traitement des fiches des registres de sécurité obligatoires (santé et sécurité au travail/dangers graves et imminents) sera aussi évoqué avec eux. Dans chaque circonscription des assistants de prévention seront formés et pourront également intervenir sur le traitement de ces fiches.

Au total, 31 formations au PSC1 ont été organisées cette année à destination des enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans le département (formation comprenant 10 personnes au maximum). L'an dernier une formation sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) avaient été organisée sur le secteur de Sartrouville. Le réseau PAS (en partenariat avec la MGEN) organise des ateliers sur plusieurs thématiques : la voie, les gestes et postures... Tous ces dispositifs participent de la formation aux risques professionnels.

Les membres de l'équipe de direction de la DSDEN sont progressivement formés à la gestion de crise à Saint Astier. Des chefs d'établissement et des IEN du département pourront bénéficier de cette formation chaque année.

4) Visites de la délégation du comité : 8 décembre 2016 (école d'Aulnay-sur-Mauldre) et 19 janvier 2017 (lycée Marie Curie à Versailles)

Une synthèse des comptes rendus de visites est présentée aux membres du comité.

5) Panel d'établissements : enquête santé et sécurité au travail

Un projet de panel est présenté aux membres de comité. Celui-ci reprend la même structure que les années précédentes : 2 circonscriptions, 10 écoles, 10 collèges, 10 lycées (avec des critères diversifiés : rural/urbain, REP/hors REP...).

6) Questions diverses

Les mesures de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) mises en œuvre par le réseau PAS sont portées à la connaissance du comité : 4 demi-journées de formation sont prévues sur l'année scolaire en cours (15 personnes par demi-journée). Au-delà de l'analyse de son poste de travail, ces formations comprennent des exercices d'assouplissement et l'apprentissage des bons gestes et des bonnes postures à adopter au travail.

La situation du collège Sully à Rosny-sur-Seine est évoquée : une dalle de 20kg était tombée au sol. L'établissement a été fermé pendant quelques jours suite à cet événement.